

Commentaires de la Coalition *Eau Secours!* sur le rapport du Comité de suivi du projet d'optimisation du réseau d'eau potable de la ville de Montréal

Présenté à

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Le 17 novembre 2011

Présentation de la Coalition Eau Secours !

En 1997, des citoyens et des citoyennes décident de se donner les moyens d'intervenir dans la gestion de l'eau et fondent la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours !*.

Mission de la Coalition Eau Secours !

But

Le but de la corporation est de revendiquer et de promouvoir une gestion responsable de l'eau dans une perspective d'équité, d'accessibilité, de santé publique, de développement durable et de souveraineté collective sur cette ressource vitale et stratégique.

Objectifs

Les objectifs de la corporation sont :

- de contribuer, par une réflexion critique, argumentée et attentive aux différentes problématiques de l'eau, dans un contexte social national et international et notamment à celles vécues par les citoyens, à l'élaboration d'une politique globale et intégrée de l'eau au Québec;
- de s'assurer que ce projet de politique soit soumis à l'ensemble des citoyens, pour être suivi d'un projet de loi avec réglementation et des outils de contrôle et d'évaluation conséquents;
- de s'assurer que les enjeux, tant locaux, nationaux, qu'internationaux, soient exposés de façon transparente et limpide dans le cadre d'un véritable débat public.

Eau Secours ! représente 1700 membres individuels et 270 groupes qui proviennent de comités de citoyens.es, de groupes environnementaux, de groupes sociaux et communautaires, de syndicats, de groupes étudiants et de Porteurs et Porteuses d'eau.

D'entrée de jeu, nous aimerions remercier la Ville de Montréal pour l'opportunité qu'elle offre à la population de s'exprimer sur la nouvelle Stratégie de l'eau. Sans être spécialiste de la gestion des tuyaux, la Coalition *Eau Secours!* tient à donner son avis sur le document.

L'état des conduites d'eau à Montréal oblige la Ville à remédier aux effets de plusieurs années de négligence. Un plan stratégique sur dix ans avec des objectifs précis et du financement public adéquat est donc très bien reçu par la Coalition pour une gestion responsable de l'eau, *Eau Secours!*

Nous espérons que la Ville aura le courage politique d'adopter le plan de réfection du réseau et son financement. Les Montréalaises et les Montréalais méritent un service d'eau qui minimise les fuites, est sécuritaire, fonctionnel et respecte les normes de santé et de développement durable.

Financement

Les propositions du document pour le financement du réseau nous semblent réalistes. Dans un contexte de mondialisation des marchés, un financement public et sous le contrôle d'élus municipaux nous apparaissent essentiel. Notre crainte par rapport à l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre l'Union européenne et le Canada, présentement en négociation, est que ce financement municipal ne soit plus possible ou menacé par l'Accord. *Eau Secours!* demande donc à la Ville de Montréal de protéger son plan stratégique de l'eau en adoptant une résolution du conseil municipal pour se positionner contre cet accord qui pourrait permettre aux grands acteurs européens de l'eau de soumissionner sur des contrats municipaux, menaçant ainsi la souveraineté de la Ville et le contrôle par les élus des services publics dont celui de l'eau.

<http://eausecours.org/esdossiers/aecg.pdf>

Compteurs d'eau

Eau Secours! se réjouit de voir une amélioration du programme des compteurs d'eau ICI. Le coût réduit et le contrôle public des données recueillies nous semblent une grande amélioration par rapport au programme proposé précédemment. La mise en place des compteurs, leur entretien, leur réparation et le contrôle des données acquises

seront faits par des employés municipaux, ce qui était une demande de notre organisme. Nous espérons que les données recueillies serviront à sensibiliser les grands consommateurs d'eau de la ville de Montréal à la valeur de la ressource hydrique. Toutefois, nous aurions aimé voir des mesures plus précises pour les inciter à économiser l'eau, réduire leurs rejets ou optimiser leur machinerie. L'expertise développée par la Ville de Montréal pourrait encourager les industries et commerces à mieux utiliser l'eau.

Des programmes à ajouter

Un service municipal de l'eau représente bien plus que l'ensemble des tuyaux d'une ville. Ce rapport nous parle de tuyaux, de compteurs et de financement adéquat de ces structures physiques. Avec le désastre financier du dernier contrat des compteurs d'eau ICI, le nombre de conduites et tuyaux qui brisent, les surverses régulières dans le fleuve et les sous-sols inondés il y avait, en effet, des correctifs majeurs à apporter.

Ce plan constitue un pas dans la bonne direction pour financer adéquatement un service essentiel avec l'argent des contribuables et sous contrôle des élus, sans avoir recours aux compagnies privées. Mais il y a plus à faire.

Un plan stratégique doit aussi inclure des programmes concrets d'économie de l'eau potable et les moyens financiers de réaliser ces programmes.

Par exemple :

- un programme de remplacement des toilettes de 18 à 24 litres par des toilettes de 3 à 6 litres lors des nouvelles constructions ou des rénovations (ce programme existe à Laval). Ce programme devrait inclure des mesures incitatives financières et des obligations réglementaires dans le cas des nouvelles constructions;
- la mise en place de fontaines publiques et un programme de valorisation de leur eau pour éviter le recours à l'eau embouteillée lors des festivals, ou sur les sites touristiques, dans les parcs et sur les pistes cyclables;
- un programme de sensibilisation à l'utilisation de l'eau dans les entreprises qui en consomment beaucoup, avec incitatifs financiers pour changer ou optimiser leur machinerie;

- un programme de conception responsable des stationnements et des espaces urbains avec des fosses de rétention et végétalisation pour minimiser les écoulements trop rapides d'eau dans les égouts et réduire l'apport en résidus indésirables;
- un plan valorisant l'agriculture urbaine et les ruelles vertes;
- un plan pour permettre aux toits plats de la ville de Montréal de s'écouler ailleurs que dans les égouts;
- un plan pour s'attaquer au désastre écologique de l'ancien site du Technoparc qui s'écoule dans le fleuve St-Laurent;
- un plan de recherche pour mieux gérer, voire remplacer le sel dans les rues de Montréal par un produit moins nocif pour nos conduites et tuyaux
- un positionnement de la Ville contre la fluoration de l'eau potable
- un secteur de recherche et développement de projets sur l'eau,etc.

Conclusion et recommandations

La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, *Eau Secours!* considère nécessaire d'adopter les mesures de la nouvelle stratégie de l'eau et leur financement sur 10 ans, présentée dans le rapport du Comité de suivi du projet d'optimisation du réseau d'eau potable.

L'eau est un bien commun et l'accès à l'eau et à l'assainissement un droit. Malheureusement, les infrastructures et le réseau de distribution ne sont pas gratuits. La Ville a le devoir de garantir le meilleur service possible au meilleur coût possible pour ses citoyennes et ses citoyens. De plus, avec l'objectif de conscientiser la population sur le coût de l'eau, nous recommandons à la Ville de Montréal :

1. De donner régulièrement des informations à ce sujet aux citoyennes et aux citoyens;
2. D'indiquer dans le compte de taxe foncière quelle proportion des taxes va à tous les services de l'eau, en identifiant le coût de la réparation des conduites qui fait l'objet d'une taxe spéciale.

3. De dénoncer, par une résolution du conseil municipal, la proposition d'accord économique et commercial global (AÉCG) entre l'Union européenne et le Canada qui pourrait menacer la maîtrise d'œuvre de ce plan par les élus et les employés municipaux et ouvrirait grande la porte aux compagnies multinationales de l'eau.
4. D'ajouter à sa stratégie de l'eau des mesures concrètes et l'argent nécessaire pour financer des programmes incitatifs pour économiser ou nettoyer adéquatement l'eau.
5. De continuer de solliciter la participation active des citoyennes et citoyens dans la mise sur pied du plan stratégique.
6. De se positionner contre la fluoration de l'eau potable auprès du gouvernement du Québec qui veut instaurer cette mesure auprès des municipalités de plus de 5000 habitants. http://eausecours.org/esdossiers/fluor_2010_final.pdf
7. Enfin, la Coalition espère que la Ville de Montréal deviendra la première « communauté bleue » au Québec. <http://eausecours.org/esdossiers/guide-bleu.pdf>